



GAEC plus de nouvelle d'un associé

Par rougecarlate

Bonjour à tous,

mon associé a décidé de quitter le GAEC au 31/12 or depuis le 27/12 plus aucune nouvelle, j'ai fait une lettre en AR pour avoir une explication et surtout pour gérer la suite de la dissolution et depuis ce jour toujours rien.

Il ne s'est pas présenté à l'AG, est venu en rdv privé.

J'aimerais savoir si juridiquement il a encore son mot à dire sur les décisions qui émanent encore de la dissolution ?

en l'attente de vous lire,

Par ESP

Bonjour

Il ne s'est pas présenté à l'AG, est venu en rdv privé

Vous avez donc des nouvelles ?

Par rougecarlate

Je n'ai plus de contact avec lui - j'ai des "nouvelles" parce que le comptable me l'a dit

Par rougecarlate

Je n'ai plus de contact avec lui - j'ai des "nouvelles" parce que le comptable me l'a dit

Par ESP

Pour savoir comment le retrouver, vous pouvez faire appel à un huissier.
Concernant la sortie d'un GAEC, voici des liens qui peuvent vous être utiles.

[url=<https://www.eurojuris.fr/categories/communication-et-vie-sociale-8600/articles/le-retrait-dun-associe-de-gaec-4047.htm#:~:text=Le%20retrait%20d'un%20GAEC,un%20motif%20grave%20et%20l%C3%A9gitime.&text=L'associ%C3%A9%20retrayant%20proc%C3%A8s%20de%20l'associ%C3%A9%20retrayant.>]https://www.eurojuris.fr/categories/communication-et-vie-sociale-8600/articles/le-retrait-dun-associe-de-gaec-4047.htm#:~:text=Le%20retrait%20d'un%20GAEC,un%20motif%20grave%20et%20l%C3%A9gitime.&text=L'associ%C3%A9%20retrayant%20proc%C3%A8s%20de%20l'associ%C3%A9%20retrayant.[/url]